

Le Petit Courrier de l'île d'Arz

La lettre mensuelle d'infos de la municipalité – Juillet - Août 2022, n° 23



Le mot du maire

Utopie

Quelle île d'Arz voulons-nous en 2035 ? C'est la question à laquelle nous allons devoir réfléchir collectivement à l'occasion de la révision de notre PLU. Nous ne sommes pas là dans un roman de science-fiction ni dans un film d'anticipation ; 2035, c'est demain.

Et c'est même déjà très concret : nous avons ce mois-ci inauguré une nouvelle aire de jeu pour les enfants de l'île. En

septembre, ouvrira une MAM, une Maison d'Assistantes Maternelles, pour l'accueil

des tout petits. Les enfants qui pourront bénéficier aujourd'hui de ces équipements seront ados ou jeunes adultes en 2035.

Notre responsabilité est donc immense. Et il nous faut dès maintenant intégrer des problématiques qui ne font que s'aggraver comme le réchauffement climatique et ses conséquences catastrophiques. Pour dire les choses simplement : les arbres que nous plantons aujourd'hui ferons de l'ombre demain !

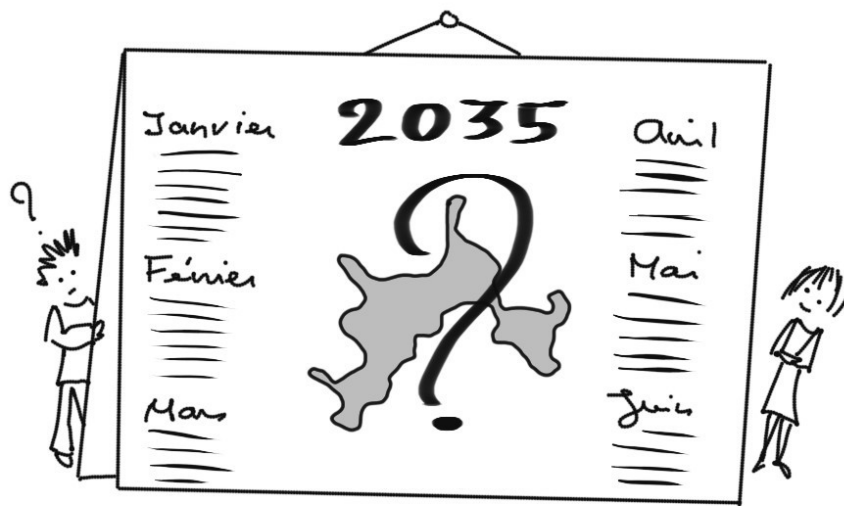
Toutes ces thématiques et bien d'autres encore vous les retrouverez dans ce nouveau Petit Courrier où nous développons le travail effectué par les élus à l'issue de cette deuxième année de mandat, et les projets en cours. La tâche est

longue, souvent difficile, mais exaltante. Il y a de plus en plus de petits îledearais, de plus en plus d'enfants à l'école : c'est pour nous la plus belle des motivations pour travailler aujourd'hui à l'île d'Arz de demain.

Au XVIème siècle, Thomas More imagine l'île d'Utopia. Il y décrit une société idéale qui prône l'ouverture d'esprit, l'aptitude à l'expérimentation et à la discussion. Pour beaucoup aujourd'hui l'utopie est un défaut, une accusation.

Ayons la faiblesse de l'assumer, de la revendiquer : c'est elle qui nous fait avancer.

Soyons utopiques !



Jean Loiseau

Zoom



Dès l'ouverture de l'aire de jeux, les balançoires ont fait fureur.

Un jeu vieux comme le monde (enfin presque !). Au 5e siècle avant J.-C., des artistes grecs peignaient déjà sur les vases de l'époque des enfants et des femmes se balançant sur des balançoires.

Indémodable quoi !

Actualités

Nouveau Béluré : où en est-on ?

A l'issue de la réunion publique du 19 mars, le projet retenu a été remodifié en tenant compte de vos remarques, notamment pour permettre au bus un accès au plus près du bateau.

A la rentrée sera organisée une réunion Etat/Région/Commune au cours de laquelle nous porterons notre projet, le projet des Iledarais. Nous ne manquerons pas de continuer à vous tenir informés.

Horaires des bateaux 2023

Afin de ne pas être pris de court et de travailler largement en amont, nous organiserons avec la région dès la rentrée une réunion publique pour déterminer ensemble les horaires qui conviendraient le mieux aux Iledarais. La date vous sera communiquée ultérieurement.

Aide à domicile : l'ASSAP CLARPA est de retour

Après plusieurs mois de travail de la commission "Soigner et accompagner", nous pouvons enfin vous annoncer que depuis le 1er juillet une salariée de l'ASSAP-CLARPA intervient sur l'île à temps plein pour accompagner les bénéficiaires de l'APA (aide à la perte d'autonomie) dans leurs tâches quotidiennes.

C'est un retour pour cet organisme qui intervenait avant l'ADMR sur l'île d'Arz. Leur coordinatrice, qui a exercé en tant qu'auxiliaire de vie auprès de plusieurs familles de l'île, a été particulièrement soucieuse d'organiser un emploi du temps tenant compte des besoins, des contraintes horaires des bateaux et de la géographie de l'île.

La mairie a pris plusieurs engagements afin de permettre à l'ASSAP-CLARPA de proposer une offre d'emploi attractive :

- Achat d'un vélo électrique
- Mise à disposition de la salle GREVEN de 14H à 14H45 pour la pause repas
- Prise en charge de la carte de transport maritime
- Accord financier avec l'ASSAP-CLARPA pour tenir compte de la contrainte insulaire.



Cette nouvelle organisation devra être renforcée, notamment pour couvrir les besoins du WE, soir et congé. Nous réfléchissons avec les infirmières, les personnes de l'île qui interviennent en CESU, les familles et bénévoles pour établir ces relais.

Si vous ou un de vos proches souhaitez constituer un dossier APA vous pouvez contacter la DGS de la mairie, Gaëlle RAULT-MATRAT : dgs@mairie-iledarz.fr. Les délais d'instruction du département sont de plusieurs mois, mieux vaut prendre les devants.

Ty service bientôt sur l'île d'Arz !

Il s'agit d'une antenne itinérante des maisons France Services, spécifiquement créée par GMVA pour les îles. Des conseillers seront présents 2 fois par mois pour vous faciliter l'accès aux démarches administratives et au numérique.

C'est l'occasion, pour ceux qui le souhaitent, de se faire accompagner pour divers sujets : constituer un dossier retraite, actualiser une situation, accès aux différentes plateformes (impôts, AMELI, pôle emploi...) refaire un permis de conduire, etc...

Des mini-ateliers autour du numérique seront également proposés.

Organisées par GMVA, les permanences se tiendront les mardis des semaines paires de 9h45 à 12h45 et de 13h30 à 15h45 à la médiathèque de l'île d'Arz.

La première permanence aura lieu le mardi 20 septembre.

Une réunion d'information à laquelle vous êtes tous conviés se tiendra le vendredi 9 septembre à 15h30 salle du Gourail.

La vie des commissions



« SOIGNER ET ACCOMPAGNER »

Philippe ROUGIER, Nadège Le ROUX, Nicole L'ALEXANDRE, Myriam AIMÉ

Au moment où nous entamons la troisième année de notre mandat, il est utile de faire le point sur les actions engagées par la commission « Soigner et Accompagner ».

Dans le domaine de la santé :

PMI : avec les parents des jeunes enfants nous avons avancé sur l'organisation de la prise en charge des bébés et des femmes enceintes.

Pour le suivi des bébés il va être mis en place une surveillance : des visites sur l'île pourront avoir lieu sous réserve de regroupement des demandes. Par ailleurs, des consultations dématérialisées (téléconsultations) avec participation de la sage-femme de la PMI pourront être organisées.

Pour les femmes enceintes en pré et post partum, la sage-femme accepte également de se déplacer sur l'île.

Vaccinations : Nous avons mené une politique d'offre maximale de vaccinations : 19 séances entre 2020 et juillet 2022 soit plus de 600 vaccinations anti-COVID. Cette politique de prévention vaccinale a évité bien des déplacements et sans doute beaucoup de forme grave. Cette politique de prévention sera poursuivie.

D'autres projets sont en cours de réalisation.

Équipe de soins Primaire (ESP) : suite à l'enquête menée en 2020 nous savons que la majorité des Iledarais résidant en hiver souhaitent pouvoir consulter un médecin sur l'île. Avec les infirmières et l'ARS, la création d'une ESP permettra une meilleure organisation des soins avec les médecins venant sur l'île, de développer les consultations à domicile et en cabinet ainsi que les téléconsultations. Cette future ESP concernera également tous les soignants venant sur notre île : les kinésithérapeutes, la podologue, les sage-femmes et les puéricultrices.

Accueil santé/social : il se tiendra dans l'ancien bâtiment de la poste dont la rénovation et la refonte totale devraient se terminer en 2023. Ce local plus vaste et mieux équipé que l'actuelle salle Greven, permettra une meilleure organisation des soins (téléconsultations, permanence des infirmières et des professionnels de santé). Il permettra également d'accueillir des services comme l'assistante sociale, Ty Services etc.

Dans le domaine social :

Petite enfance : Après avoir exploré toutes les pistes et en concertation avec la PMI, la commune a trouvé un local pour accueillir une Maison d'Assistants Maternelles.

Ce local, situé à Penero, va être loué par la municipalité à Bretagne Sud Habitat. Des travaux de mise en conformité vont être réalisés cet été. Une assistante maternelle du continent viendra travailler sur l'île 5 jours sur 7.

Cette MAM pourra accueillir quatre enfants. Ouverture prévue en septembre.

Personnes âgées :

Outre la réorganisation complète du service d'aide à domicile (voir dans la rubrique « Actualités » de ce Petit Courrier), de nombreuses actions ont été menées.

Ateliers mémoire et équilibre : ces ateliers ont rassemblé chacun une dizaine de personnes et ont été très appréciés. D'autres ateliers sont envisagés : adaptation des logements aux personnes en perte d'autonomie et aux handicapés, prévention des chutes et moyens de signalement adaptés. Un atelier « informatique » sera organisé l'hivers prochain.

Service de livraison de repas à domicile : initié en juillet 2021, il a été renforcé en 2022 (une livraison quotidienne de repas préparés par le SILGOM). Une convention signée en 2022 a confié à la Poste les livraisons à domicile. Ce service est assuré 6 jours sur 7, y compris pendant les fêtes et les congés scolaires. Les personnes à revenus modestes peuvent bénéficier d'une aide importante de l'APA et de certaines caisses de retraite.

Permanence sociale : mise en place à la salle GREVEN avec le concours du centre médico-social les Vénètes à Vannes, elle rend de réels services. Christelle Caro, assistante sociale, vient tous les premiers mardis après-midi du mois, sur rendez-vous pour vous aider sur de nombreux sujets : accès aux droits, difficultés de logement, difficultés financière, accès aux soins etc.

Ce service ne fonctionne que sur prise de rendez-vous : 02 97 69 51 74 ou : t1@morbihan.fr

Prochaine permanence : mardi 2 août

Philippe Rougier



« GRANDIR ET APPRENDRE »

Fabienne JEAN, Nicole L'ALEXANDRE, Myriam AIMÉ, Philippe ROUGIER

Ouverture de l'aire de jeux

L'année de la commission « Grandir et apprendre » a été close le 2 Juillet par l'inauguration de l'aire de jeux du camping dont le projet avait été initié rapidement après les élections municipales. Deux ans de l'idée à la réalisation, cela peut paraître long à certains. Mais entre le choix et la mise en place des jeux, il a fallu décaisser le sol bitumeux, puis refaire tout le soubassement, l'aplanir, installer les fixations dont les normes de sécurité sont exigeantes et enfin, après les intempéries de l'hiver, semer un gazon qui a eu bien du mal à pousser au printemps.

Mais le résultat est là : un espace que tous les participants à l'inauguration du 2 juillet, ont trouvé réussi. Les enfants ont pris d'assaut balançoires, poutres d'équilibre, tourniquet et toboggan avec enthousiasme ! Il reste encore à installer quelques bancs creusés dans les troncs d'arbres tombés l'an dernier, pour le repos et la surveillance des parents et grand-parents, et à continuer pour améliorer la sécurité, de ramasser les cailloux qui reviennent à la surface du terrain.

L'an prochain un terrain de jeux de ballons sera ajouté.

L'aire de jeux est ouverte de 10h à 20h, tous les jours, pour les enfants de 3 à 12 ans.

Un conseil des jeunes très actif

De son côté, le Conseil Municipal des jeunes espère que les animations programmées pour juillet / août connaîtront un franc succès. Au programme : jeux de piste, boum, course de paddle. Les dates ont paru dans le Petit Courrier de juin. Fin août une nouvelle opération de nettoyage des plages et rues de l'île, sera menée.

Le filet de volley, acheté l'été dernier, sera à nouveau installé dans l'Espace Jean Danet. Maintenant il va falloir songer au terrain de foot du Billic, nouveau défi technique !

Fabienne Jean



HABITER ET HARMONISER »

Michel DUDON, Daniel LORCY, Clément KOUYOUMDJIAN, Géraldine DAIGREMONT

Révision du PLU : de l'indispensable concertation

Alors que nous nous apprêtons à lancer la révision de notre PLU, quelques réflexions...

La première image qui s'impose est celle de l'île comme « microcosme », monde en soi, même si ce monde est un tout petit monde, un monde en miniature réduit à 2,9 km², avec une falaise entre 3 et 5 mètres de haut et un sommet qui culmine à 15 mètres.

Quelle que soit sa taille, l'île est un monde en soi qui refuse d'être pensé ailleurs ou par d'autres même si de très nombreuses institutions vont obligatoirement donner leur avis sur nos propositions de révision du PLU. L'insulaire pense son espace-temps moins par rapport à une appartenance nationale que par rapport à lui-même. Ce petit monde qui s'auto-définit et souhaite s'affirmer dans une totale autonomie est naturellement son propre centre : le microcosme insulaire est donc aussi « centre du monde » et l'île est le sujet de préoccupation et de discussion essentiel des insulaires.

Mais c'est aussi dans cette affirmation de sa centralité que le microcosme insulaire retrouve l'universel. L'île est le nombril du monde et son nombril est celui noué par Sophie. Pourtant l'île, lorsque l'on se questionne sur son devenir, ne doit pas être considérée seulement pour et par elle-même. L'île n'existe que par sa relation à l'autre, au continent. Et cette ambivalence, ce caractère paradoxal est central pour comprendre les îles et développer une réflexion à leur sujet.

Il est impératif, par exemple, de ne pas avoir à choisir, à propos des îles, entre « ouverture » et « fermeture » : elles sont à la fois ouverture et fermeture. Et c'est précisément parce que son espace est limité que l'on y crée beaucoup de culture et que l'on y cultive la différence. Car pour mieux échanger, pour mieux exister à travers le regard de l'autre, il faut bien être différent. C'est ainsi, par exemple, que chaque île met l'accent sur ses différences avec l'île voisine.

Lorsque nous allons devoir tous ensemble réfléchir sur la révision de notre paysage insulaire, il nous faudra quitter le socle apparemment rigoureux des seules définitions géographiques de notre île (fondées sur des mesures, des indices, des chiffres) pour prendre totalement en compte d'autres dimensions plus symboliques, oniriques, esthétiques et poétiques.

On observe en effet que les îles fonctionnent sur un double registre : celui du réel, ordonné autour des échanges avec le continent et leurs impacts souvent négatifs (pression foncière et touristique, crise d'identité insulaire, exode, vieillissement, etc..) et celui du symbolique qui en fait le conservatoire de nos rêves.

A une époque de standardisation et d'homogénéisation de l'espace, de l'architecture et des modes de vie, les îles demeurent des lieux qui se veulent différents. Sur une île un tissu de correspondances écologiques et symboliques entre l'homme et son environnement semble perdurer. Il est impossible de séparer complètement l'économie de la culture et l'histoire du paysage.

Le vécu des insulaires, leur culture, leur imaginaire, tous les comportements induits par la nature particulière de l'espace à la fois fini et infini (temps rythmé par les marées, et horaires des bateaux), sous-tendent tous les phénomènes d'insularité considéré comme un mode de vie spécifique.

Si tel est le cas laissons largement la parole aux iledarais pour préfigurer l'avenir de leur île dans des processus de concertation multiples et variés durant les deux à trois ans à venir.

Michel Dudon



« PROTÉGER ET INNOVER »

Clément KOUYOUMDJIAN, Nadège LE ROUX, Stéphane BUZENET, Michel DUDON

Nous vivons cette année des épisodes caniculaires qui sont un avant-goût des événements qui seront amenés à augmenter en fréquence et en intensité.

Il est toujours temps d'agir pour éviter le pire.

Pour cela, deux leviers :

- S'adapter au réchauffement climatique : isoler les habitations et prohiber la climatisation qui ne fait qu'empirer la situation ; végétaliser l'environnement urbain, planter de grands arbres attenants aux maisons et profiter du micro-climat de fraîcheur qu'ils apportent ;
- Réduire collectivement nos émissions de CO2 en consommant moins et mieux.

C'est dans cet esprit que la municipalité mène des projets et apporte ainsi sa contribution à cette cause :

Mise en place d'une filière insulaire de revalorisation des déchets végétaux

Les déchets végétaux portés en déchèterie, comme l'ensemble des déchets produits, occasionnent un surcoût et une pollution conséquente liés à leur transport vers le continent et à leur traitement. L'île d'Arz et GMVA ont porté un dossier auprès de la Préfecture du Morbihan pour obtenir une dérogation leur permettant de créer une filière locale de revalorisation des déchets végétaux. Ce projet était auparavant impossible car la réglementation ne fait pas de distinction entre effluents d'élevage et déchets végétaux, et prohibe le stockage de toute matière organique en zone littorale. Cette dérogation permet désormais le stockage et l'épandage sur l'île d'Arz de matières exclusivement végétales car elles ne représentent pas de risque sanitaire, contrairement aux effluents animaux.

Cette dérogation étant obtenue, un partenariat entre l'île d'Arz, GMVA et les structures agricoles de l'île va permettre la gestion locale de ces déchets végétaux et éviter un surcoût et des pollutions supplémentaires. Elle devrait débuter en 2023.

Réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale (ABC) de l'île d'Arz

La commune est partenaire du projet du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan qui réalise des Atlas de la biodiversité dans les communes. Des naturalistes inventorient les espèces animales et végétales afin d'identifier les enjeux en matière de protection du vivant.

Deux sorties sont organisées cet été pour comprendre les enjeux écologiques de différents milieux et identifier des espèces communes :

- Le 30/07 à 10h00 au bois de Liouse, rendez-vous sur place
- Le 14/08 sortie identification thématique, horaire et lieu précisés ultérieurement

Vous pouvez déposer des photos d'espèces animales ou végétales que vous observez sur la plateforme de l'ABC pour contribuer à ce projet, que vous les connaissiez ou non, car des naturalistes vous aideront à les identifier <https://observation.parc-golfe-morbihan.bzh/abc/>

Projet participatif de reboisement :

Financé par le fonds régional Breizh Biodiv, il prend forme et sera présenté en réunion publique

Le groupe de travail communal, constitué d'une quinzaine d'habitant(e)s, s'est réuni quatre fois depuis le printemps pour définir le projet de reboisement sur les parcelles communales de Liouse et de Brouhel.

L'objectif de ce projet est de favoriser le maintien de la biodiversité face au réchauffement climatique, et d'augmenter le capital forestier de l'île qui réduit le CO2 atmosphérique. Au programme des séances de travail : une réunion pédagogique sur les enjeux écologiques autour de l'arbre et du milieu forestier, deux sorties terrains pour observer l'état du boisement et identifier les usages/enjeux, et une réunion de formalisation sur carte du projet.

Le groupe de travail organise une réunion publique pour présenter son projet, son calendrier et discuter des enjeux le 27 août 2022 à 14h30 à la salle du Gourail. Venez nombreux.

Ces modestes projets vont dans le bon sens mais sont évidemment très loin d'être suffisants. Il faudra poursuivre les efforts.

Clément Kouyoumdjian



« ENTRETENIR & NAVIGUER »

Stéphane BUZENET, Philippe ROUGIER, Michel DUDON, Daniel LORCY

Voirie :

D'important travaux de voirie ont été réalisés cette année. Des revêtements plus écologiques (chaux/sable et zéro 20) ont remplacé le bitume quand cela était possible. C'est le cas de la place "Capote", du cimetière, du chemin de Greven, du chemin de Penera et du Penher ainsi que celui de Keriane. Le bitume aux abords des murs a été dégradé, notamment devant la mairie, avec le double objectif de redonner de la perméabilité au sol et d'éviter les remontées par capillarité dans les murs anciens.

A chaque intervention de travaux, les écoulements d'eau ont été repris, transformant parfois les anciens busages en fossés, pour assurer un meilleur drainage.

Dans le même esprit, les fossés ont été curés et déblayés des arbres ou branches mortes qui les encombraient. Celui du camping a ainsi été remis en état.

Nous continuons le plan pluriannuel d'élagage, finissant de dégager les arbres tombés aux dernières tempêtes. Le broyat a permis d'amender le sol des sentiers côtiers. Les troncs les plus gros ont été mis en défense de côte.

Nos services techniques ont largement contribué à l'ensemble de ces travaux auxquels se sont ajoutés l'installation des œuvres de Daniel Buren. Leur contribution a été importante et nous les remercions.

Mouillages :

Le contrôle et la remise en état ont été effectués en début d'été. Le rapport annuel de contrôle va être envoyé à chaque adhérent. Les mouillages mutualisés sont tous en bon état.

Leur première phase de conversion a commencé ce printemps, avec la mise en place de mouillages à moindre impact environnemental, sur la zone de Penera Nord. Ces travaux se poursuivront dans les 2 années à venir afin de convertir la totalité des mouillages, obligatoire dans le cadre du renouvellement de l'AOT.

Le balisage des Zones d'Embarcations Légères (dite Zone de plate) est en cours à Penera et la Falaise.

Épaves :

Pour information, La région Bretagne mène actuellement une campagne pour faire évacuer et recycler les épaves de bateaux et annexes. Si vous pensez être concerné, merci de contacter la Mairie.

À venir :

La rénovation du sol du Douéro et du perron de l'école ainsi que la rénovation énergétique des logements "des vignes" et de la salle du Gourail.

Stéphane Buzenet



« SE CULTIVER ET COMMUNIQUER »

Géraldine DAIGREMONT, Fabienne JEAN, Daniel LORCY, Nicole L'ALEXANDRE

Bientôt le Festival des Insulaires

Il aura lieu les 23-24-25 septembre 2022 à l'Île aux Moines

Le programme pour cette nouvelle édition : <https://lesinsulaires.com/programmation/>

Liaison maritime entre l'Île aux Moines et l'Île d'Arz pour le festival ?

Vous avez été trop peu nombreux à manifester le besoin d'une navette spéciale entre les deux îles les jours de festival (Petit courrier n° 21). Ce bateau ne sera affrété qu'à partir de 30 réservations par traversée.

Dernier appel donc, réservation obligatoire avant le 31 août par mail : geraldine.daigremont@mairie-iledarz.fr ou par téléphone : 06 68 68 08 35.

Vendredi 23 septembre et samedi 24 septembre

Départ Île d'Arz : 9h00

Retour Île aux Moines : 20h30

Dimanche 25 septembre

Départ Île d'Arz : 9h00

Retour Île aux Moines : 17h00

Tarif 10€ par aller/retour

Pendant le festival où se loger ?

Très peu de logement nous sont alloué cette année sur site du fait de la proximité des îles et de cette offre de traversée.

Sachez que le camping à l'Île aux Moines est réservé et gratuit pour les insulaires à cette occasion. Transmettez-nous vos demandes, nous les relayerons.

Les organisateurs recherchent aussi des hébergements sur l'Île d'Arz chez l'habitant pour d'autres insulaires des îles du Ponant qui ne pourraient se loger sur l'Île aux Moines. Merci de vous manifester rapidement à cette même adresse mail si vous êtes intéressé. Le principe tarifaire pour les hébergements chez l'habitant comme à chaque festival 10€ par nuit et par personne.

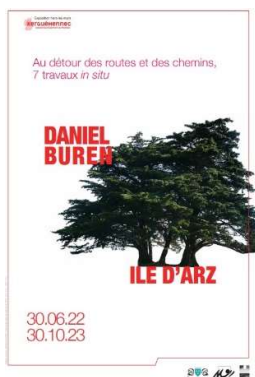
Le festival c'est aussi un stand animé au village des insulaires. Un thème nous est proposé cette année : « la jeunesse ». Vos idées et participations sont bienvenues.

Avis également aux associations, il va falloir renouveler et réactualiser le grand livre des associations depuis la dernière édition : illustration page format A2 (59.4 x 42 cm) à glisser dans le book à cet effet pour la rentrée.

Buren c'est parti !

Vous pouvez dès aujourd'hui suivre des balades commentées avec Mattéo à la découverte in situ des 7 œuvres de Daniel Buren ; à pied comme à vélo.

Les visites ont lieu du mercredi au dimanche de 10h00 à 11h30 en juillet et en août. Mercredi, vendredi et dimanche : visites à vélo. Jeudi, samedi : visites à pied.



Pour réserver deux possibilités : mediation.buren@gmail.com ou : 07 49 17 78 93

Le nombre d'inscrits par visite est de 12 personnes maxi.

Plein tarif : 4 € 50, Tarif Réduit : 2 à 3 € 50 (Cf. tarif C.I.P. « Marins et Capitaines »)

L'après-midi Mattéo vous reçoit avec Mari au musée de 13h00 à 17h00. Fermeture hebdomadaire le lundi. Dépliants, ouvrages, vidéos, plusieurs supports conçus avec le département pourront vous accompagner dans la découverte et la compréhension de cette exposition singulière.

Dès la rentrée scolaire prochaine des ateliers seront mis en place pour les familles et les scolaires. Un travail que nous menons avec les équipes de médiation de Kerguéhennec et du département.

Et aussi ...

Cinéma en plein air sur écran géant : Après « SOS Fantômes » le 21 juillet, une deuxième séance aura lieu le mardi 9 août avec le Grand Bleu de Luc Besson à 22h00, Espace Jean Danet. N'hésitez pas à venir plus tôt avec votre pique-nique pour partager un moment ensemble.

Les Musicales du Golfe : le 5 août à 17h00 à l'église : le « Trio Arnold » (violon, alto, et violoncelle) interprétera des œuvres de Françaix et Mozart, un trio à cordes d'exception. Renseignements et réservation sur <https://www.musicalesdugolfe.com/concerts/trio-arnold/>

A ne pas oublier non plus les expositions temporaires du musée, les manifestations du Conseil des Jeunes et des différentes associations de l'île. Toutes ces infos sont relayées dans la rubrique RDV de notre dernier Petit courrier (n° 22 du mois de juin) comme dans le calendrier événement du site de la mairie mise à jour régulièrement.

Un très bel été culturel,

Géraldine Daigremont

La Médiathèque en été

Pour cet été, la médiathèque de l'île d'Arz propose une sélection de romans qui parlent d'écrivains, d'écriture ou qui ont pour cadre une librairie, une bibliothèque... Bref, des histoires de livres !

Également pour la période estivale, les médiathèques de Vannes nous prêtent une centaine de livres, dont des romans et beaucoup de BD jeunesse.

Horaires d'été : le mardi de 10h à 12h et le samedi de 14h à 16h.



Bientôt une rubrique « État-Civil »

Pour répondre à une demande bien légitime et pour mieux refléter la vie de notre commune, nous avons décidé d'ajouter à partir de septembre une rubrique « État Civil » dans notre Petit Courrier.

Merci de nous faire parvenir les informations que vous souhaitez voir publiées (naissances, décès, mariages, pacs etc) à l'adresse suivante : secretariat@mairie-iledarz.fr

MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h00

AGENCE POSTALE

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00

CIPM « MARINS & CAPITAINES

Se référer au site :

<http://www.musee-iledarz.com>

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Mardi 10h00 à 12h00

Samedi 14h00 à 16h00

COLLECTE ORDURES MENAGERES

Les lundis 1, 8, 22, 29 août ; Les jeudis 4, 11, 25 août

Le mardi 16 et le vendredi 19 août

COLLECTE BACS JAUNES

Les mardis 2, 9, 23 et 30 août

Le mercredi 17 août

Les rendez-vous de l'été

30 juillet

Kéroland, course de paddle organisée par le conseil municipal des jeunes (8/14 ans).

3 et 4 août

Formation au permis côtier (Aumia)

4 août

La Grée, 8h30/12h30 Vide grenier (ASC)

5 août

Eglise, 17h00, Les Musicales du Golfe, Trio Arnold

Formation sécurité avec la SNSM (Aumia).

5/6/7 août

Kéroland, Arz Paddle tour

7 août

Pèlerinage d'Ilur

Gourail, 20h30/22h30, boum organisée par le conseil municipal des jeunes (7 /13 ans).

8 août : Tour de l'île d'Arz (ASC).

9 août

Espace Jean Danet, 22h, Cinéma de plein air, « Le Grand bleu » de Luc Besson

9 / 21 août

CIPM, Exposition sur les généalogies ildaraises

11/12 août

Gourail, 10h/12h, danses bretonnes (ASC)

12 août

Eglise, 17h30, Concert de la chorale Arz et musiques (ASC)

13 août

La Grée, Chasse au trésor (ASC).

16 août

Gourail, 10h/12h, danses bretonnes, 19h00 Fest-Noz (ASC)

17 août

CIPM, 17h30, conférence de Maël Bulot « Quand l'Art sort du cadre »

19 août

Concert, Duo de chants Baroques avec Florence Vinit et Marie – Pierre Wattiez (sopranos) (ASC)

22/23/24 août

Stage Qi Gong et Taïchi (ARZAME)

23 août

Gourail, 15h30, projection de photos d'oiseaux (ACC)

23 août /4 septembre

CIPM, exposition Martine et Gilles TRELLE

27 août : Fête de la Vigne (In Vino Verit'Arz)

